



EPAGE du bassin *Viaur*



Site Natura 2000 FR7300870 « Tourbières du Lévézou »

Comité de Pilotage

Mairie de Ségur – 10 décembre 2024





Plan de la présentation

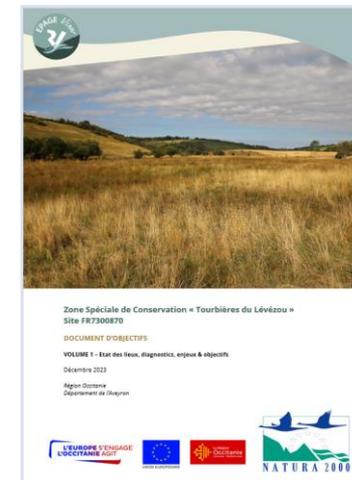
- I. Mise à jour du Document d'Objectifs dans le cadre de la modification du périmètre
- II. Procédure de modification du périmètre – Etat d'avancement
- III. Bilan des actions sur la période 2024
- IV. Programmation 2025
- V. Conclusions & questions diverses

I. Mise à jour du Document d'Objectifs

Procédure de révision

DOCOB révisé validé en Comité de Pilotage du 27/02/2024

- Volume 1 : Etat des lieux, diagnostic & objectifs, 126 pages
- Volume 2 : Programmes d'actions, 58 pages
- Annexe « Fiches Habitats d'Intérêt Communautaire », 74 pages
- Atlas cartographique, 49 pages



Sur la base du périmètre non modifié => nécessité d'intégrer les nouveaux éléments liés à l'évolution du périmètre

Modification portant essentiellement sur :

- Eléments de contexte généraux
- Diagnostic socio-économique
- Diagnostic écologique
- Déclinaison opérationnelle : fiches actions
- Supports cartographiques
- Fiches habitats

Pas de modifications des enjeux de conservation ni des objectifs opérationnels

Avis du Comité de Pilotage



I. Présentation du Document d'Objectifs révisé

Mise à jour – Modification apportées au DOCOB

Éléments de contexte généraux :

| Thématique | Evolution | Nouveaux éléments |
|--|--|---|
| Administratif | Superficies par communes | Commune d'Arviou |
| Hydrographie | Superficies par bassins versant / masses d'eau | Bassin versant Aveyron (ME FRFRR200_1 Mayroux) |
| Zonages, périmètres, réglementation | Superficies en périmètre de protection de captage Superficies en réservoir de biodiversité / ZNIEFF | |

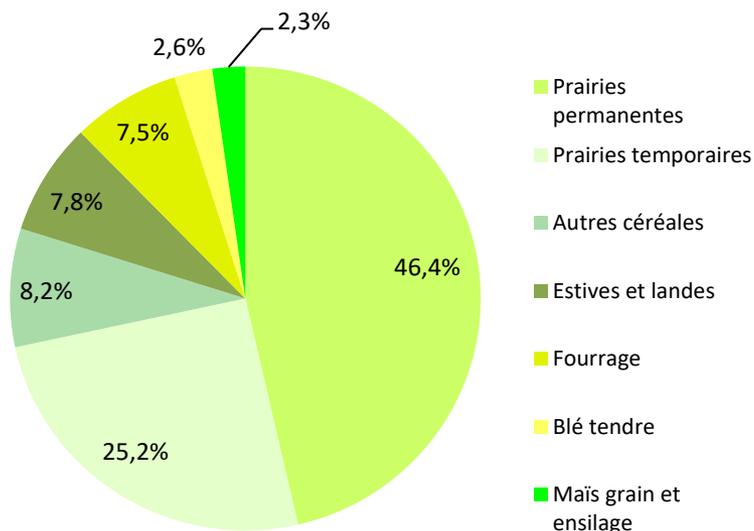
I. Présentation du Document d'Objectifs révisé

Mise à jour – Modification apportées au DOCOB

Diagnostic agricole : pas de modification à l'échelle du territoire mais des évolutions au sein du périmètre

Occupation des surfaces agricoles à l'échelle du site Natura 2000 Périmètre initial

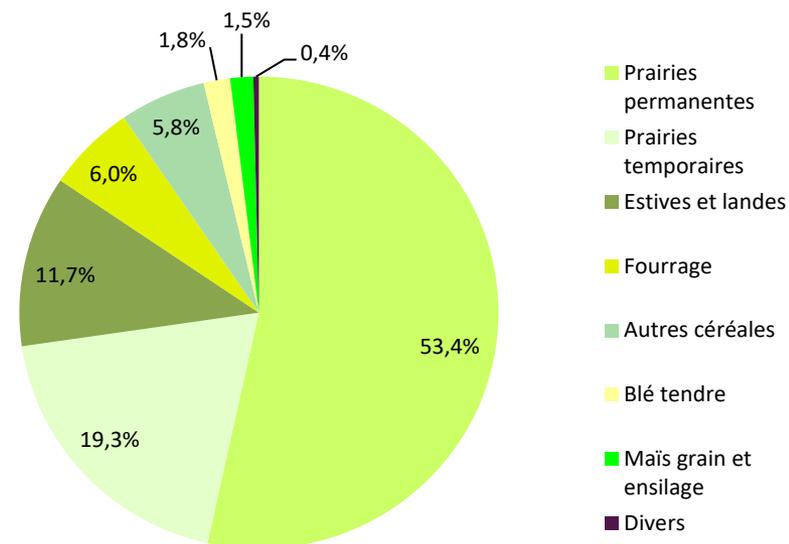
Typologie simplifiée d'après le Registre Parcellaire Graphique, 2022



424 hectares de SAU

Occupation des surfaces agricoles Périmètre modifié

Typologie simplifiée d'après le Registre Parcellaire Graphique, 2022



614 hectares de SAU

I. Présentation du Document d'Objectifs révisé

Mise à jour – Modification apportées au DOCOB

Diagnostic écologique

Ajout du descriptif des 10 entités incluses dans la proposition d'extension :

- Aspects physiques et fonctionnels
- Lien avec le périmètre existant (le cas échéant)
- Habitats naturels présents

Mise à jour de la typologie d'habitats

Ensemble des éléments du DOCOB relatifs aux habitats d'intérêt communautaire (analyses surfaciques...)

Fiches action

Mise à jour des fiches actions afin d'intégrer les nouvelles entités, notamment les fiches :

- G1.2 : Gestion extensive des tourbières et complexes tourbeux : aménagements agropastoraux
- G.1.3 : Restauration des tourbières et complexes tourbeux

Ajout d'une fiche action (V.1.4) liée à l'accès au public du site des Founs

**+ 130 hectares d'HIC
Ratio par rapport à la
superficie du site :
passage de 23 à 33%**

I. Présentation du Document d'Objectifs révisé

Mise à jour – Modification apportées au DOCOB

Diagnostic écologique

Ajout du descriptif des 10 entités incluses dans la proposition d'extension :

- Aspects physiques et fonctionnels
- Lien avec le périmètre existant (le cas échéant)
- Habitats naturels présents

Mise à jour de la typologie d'habitats

Ensemble des éléments du DOCOB relatifs aux habitats d'intérêt communautaire (analyses surfaciques...)

| | Superficie (ha) | Part d'HIC | |
|-----------------------------------|--------------------|------------|------|
| | | En ha | En % |
| Site FR7300870 – Périmètre actuel | 487 | 109 | 23% |
| Proposition d'extension | 242 | 130 | 54% |
| Total – Périmètre modifié | 729 | 239 | 33% |

Avis du Comité de Pilotage





II. Modification du périmètre – Point d’avancement

Consultation des communes et intercommunalités en fin d’année 2022

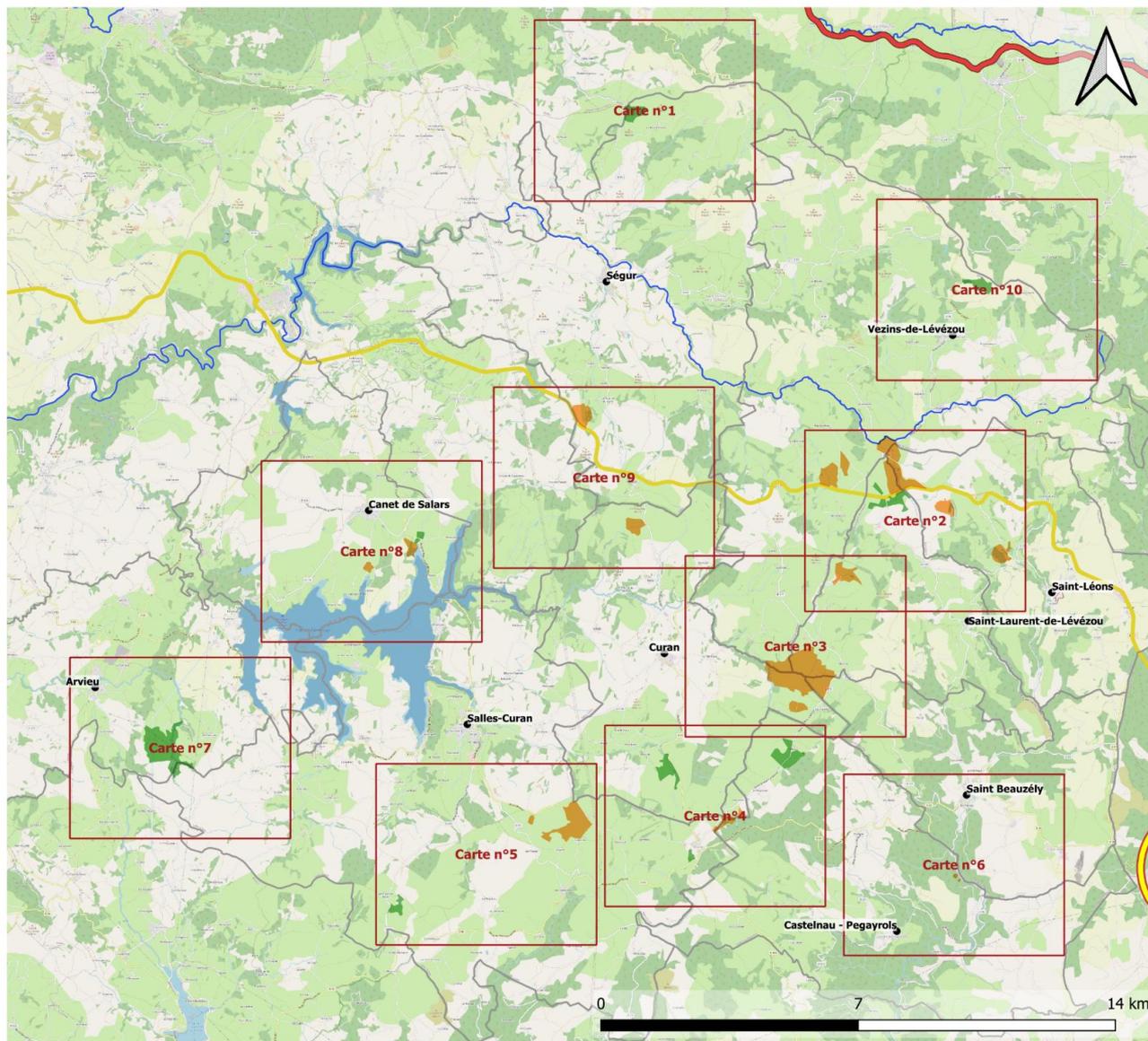
Transmission des cartographies et fichiers informatiques à la DREAL en février 2023

Transmission du Ministère de l’Ecologie à la Commission Européenne dans le cadre de la Notification des Autorités Françaises de juin 2024, suite à l’avis favorable du Museum d’Histoire Naturelle.



| FICHE DE SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS ET DE MOTIVATION DE LA MODIFICATION DE PÉRIMÈTRE DE SITE | |
|---|--|
| FICHE DE SYNTHÈSE <i>A renseigner et signer par chaque préfet de département et/ou préfet maritime</i> | |
| DEPARTEMENT : AVEYRON (12) | |
| Personnes en charge du dossier : - DOT 12 : Nathalie CHARPIAT (nathalie.charpiat@aveyron.gouv.fr) - DREAL Occitanie : Bastien HAUDEBOURG (bastien.haudebourg@developpement-durable.gouv.fr) Date : 10 février 2023 | |
| REGION BIOGEOGRAPHIQUE : CONTINENTALE | |
| REGION ADMINISTRATIVE : OCCITANIE | |
| DEPARTEMENT : AVEYRON Site interdépartemental : non Site interrégional : non | |
| Code du site : FR7300870 | Appellation du site : TOURBIERES DU LEVEZOU |
| Le site comprend-il des terrains militaires ? : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON Joindre l'avis favorable du Commandant de la Région Terre et/ou du commandant de zone maritime | |
| Au titre de la directive « Habitats » Projet de pSIC : <input type="checkbox"/> Projet de modification de pSIC : <input checked="" type="checkbox"/> Projet de modification de SIC : <input checked="" type="checkbox"/> Projet de modification d'une ZSC : <input type="checkbox"/> | Au titre de la directive « Oiseaux » Projet de ZPS : <input type="checkbox"/> Projet de modification de ZPS : <input type="checkbox"/> Site terrestre (*) : <input type="checkbox"/> Site marin (*) : <input type="checkbox"/> Site mixte (*) : <input type="checkbox"/> |
| (*) : au sens de l'article R.414-21 | |
| Dans le cas où des procédures de consultations ont été conduites simultanément sur un site au titre des 2 directives, une fiche est à renseigner pour chacun des statuts proposés (pSIC et ZPS) | |

II. Modification du périmètre – Point d'avancement



Site Natura 2000
Tourbières du Lézou
FR7300870

Département de l'Aveyron
Région Occitanie

Carte d'assemblage

Légende

- Communes Lézou_2
- Communes Lézou_Bourgs
- Réseau hydrographique régional
- Réseau routier principal
- A75
- N88
- D911
- Site Natura 2000 FR7300870
- Actuel
- Extension

Echelle 1 : 100 000
Fond de plan Open Street Map
Données IGN BDTopog© DREAL Occitanie©,
EPAGE Viour©





III. Bilan d'animation 2024

Contractualisation MAEC

Dépôt d'un PAEC multi-enjeux couvrant plusieurs territoires à l'échelle du bassin du Vaur, dont le site Natura 2000

Dépôt des contractualisations en mai 2023, réalisation des diagnostics agro-environnementaux au cours de l'été

3 mesures

- Surfaces herbagères pastorales & pâturage (72 €/ha/an) : respect plan de gestion & valoriser par pâturage au moins 50% des surfaces annuellement
- Milieux humides & pâturage (201 €/ha/an) : respect d'un plan de gestion avec définition d'un taux de chargement, limitation fertilisation (N,P,K) et valoriser par pâturage au moins 50% des surfaces annuellement
- Milieux humides (150 €/ha/an): respect d'un plan de gestion avec définition d'un taux de chargement, limitation fertilisation (N,P,K)

III. Bilan d'animation 2024

Contractualisation MAEC

Bilan des contrats 2023-2024

3 exploitations engagées (transition avec le dispositif Paiement pour Services Environnementaux)

Mesure PRA 3 : 25,72ha soit 9 260 € sur 5 ans

Mesure MHU2 : 10,35 ha soit 10 401 € sur 5 ans

Réalisation des diagnostics agro-environnementaux :

- Diagnostic agricole : Adasea d'Oc



- Diagnostic écologique : EPAGE Viaur



III. Bilan d'animation 2024

Projets de restauration / & gestion des habitats

Restauration du site d'Agladières (Commune de St Léons)

Site présentant des enjeux forts liés au maintien de l'ouverture

- Enjeu de conservation lié à la présence de l'Azuré de mouillères (responsabilité du site à l'échelle régionale)
- Conservation d'habitats ouverts à forte valeur patrimoniale
- Reprise et maintien d'une activité agropastorale extensive
- Partenariat EPAGE Viaur / CEN Occitanie dans le cadre d'une convention avec l'agriculteur



III. Bilan d'animation 2024

Projets de restauration / & gestion des habitats

Volet « travaux & gestion »

- Travaux de réouverture
- Aménagements agropastoraux (1,45 km de clôture + 1 bac d'abreuvement)
- Coût : 35 k€ . Financement hors Natura2000 (PPG Viaur – autofinancement 20%)



Volet «connaissance & suivi »

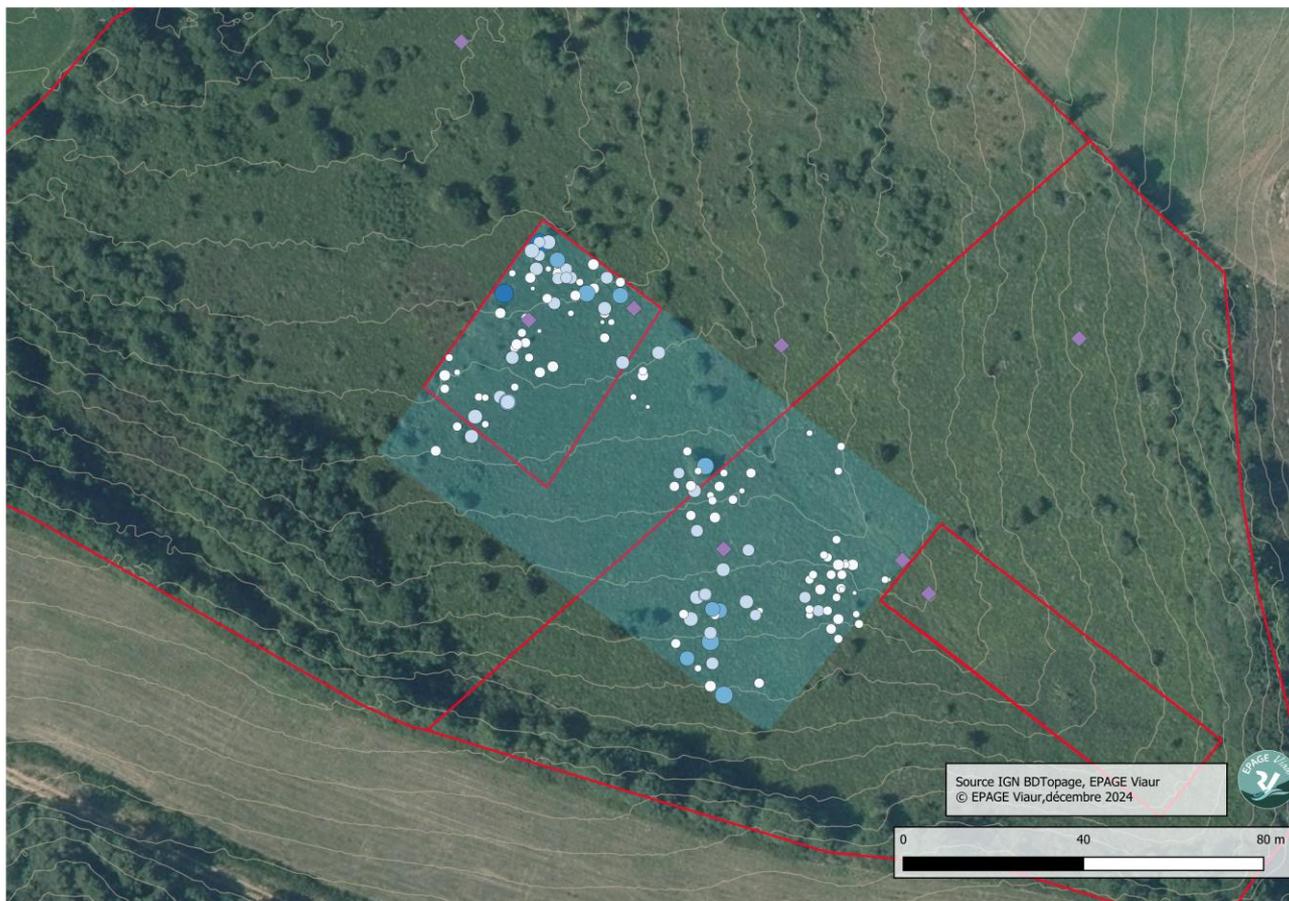
- Suivi flore et Azuré
- Réalisation d'un diagnostic fonctionnel (prestataire extérieur) et pose de piézomètres
- Apports de connaissance sur le fonctionnement du site et suivi de l'efficacité des opérations de gestion



III. Bilan d'animation 2024

Projets de restauration / & gestion des habitats

Illustrations des résultats – Suivis sur le site d'Agladières



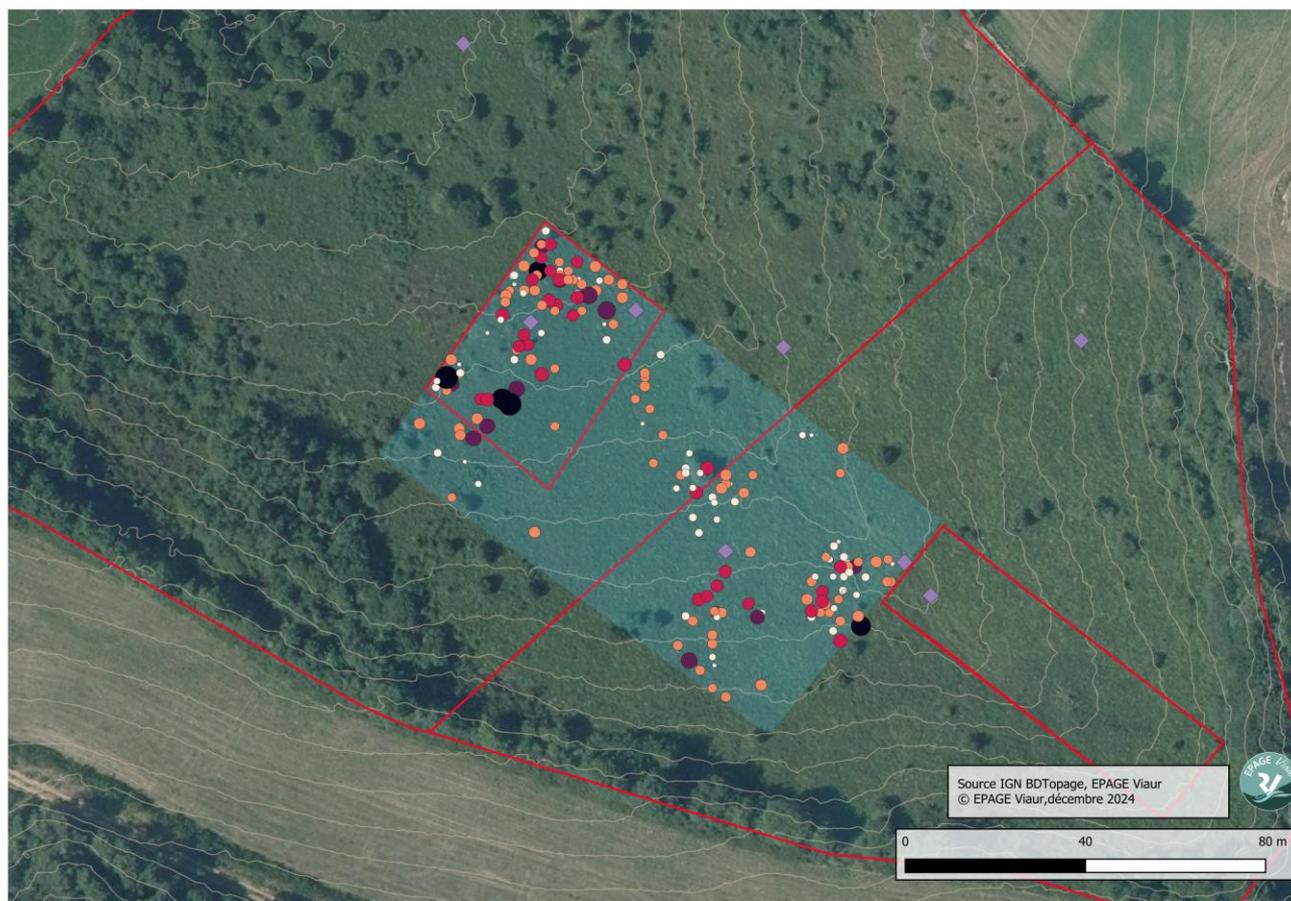
Répartition spatiale des pontes d'Azuré (2024)

- ✓  Suivi_Phengaris
- ✓  2024 [143]
 - ✓  1 - 32 [95]
 - ✓  32 - 67 [35]
 - ✓  67 - 110 [11]
 - ✓  110 - 182 [2]
 - ✓  182 - 347 [0]

III. Bilan d'animation 2024

Projets de restauration / & gestion des habitats

Illustrations des résultats – Suivis sur le site d'Agladières



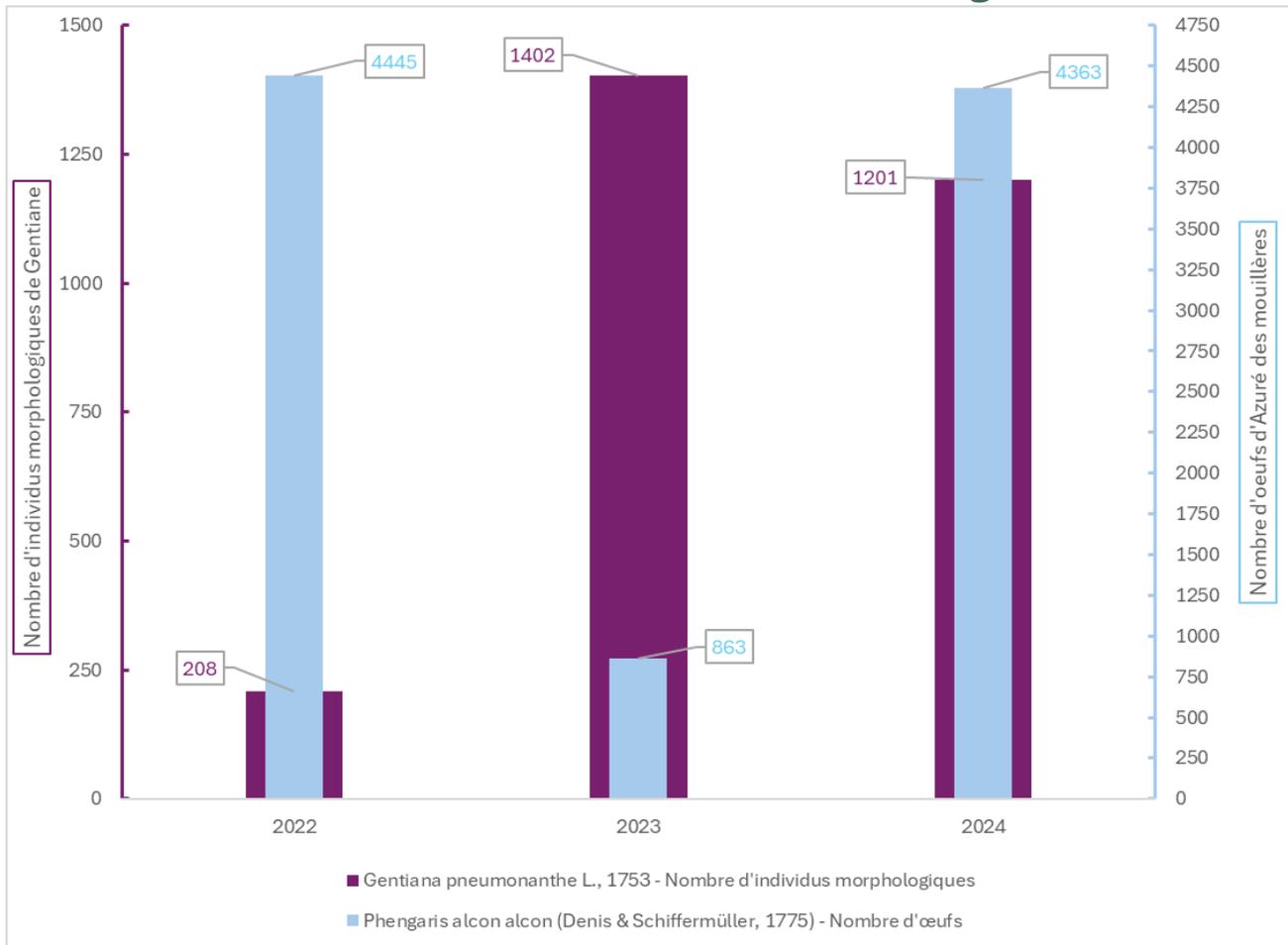
Répartition spatiale des Gentianes (2024)

- ✓  Suivi_Gentiana
- ✓  2024 [199]
- ✓  0 - 3 [66]
- ✓  3 - 7 [84]
- ✓  7 - 11 [31]
- ✓  11 - 20 [13]
- ✓  20 - 48 [5]

III. Bilan d'animation 2024

Projets de restauration / & gestion des habitats

Illustrations des résultats – Suivis sur le site d'Agladières



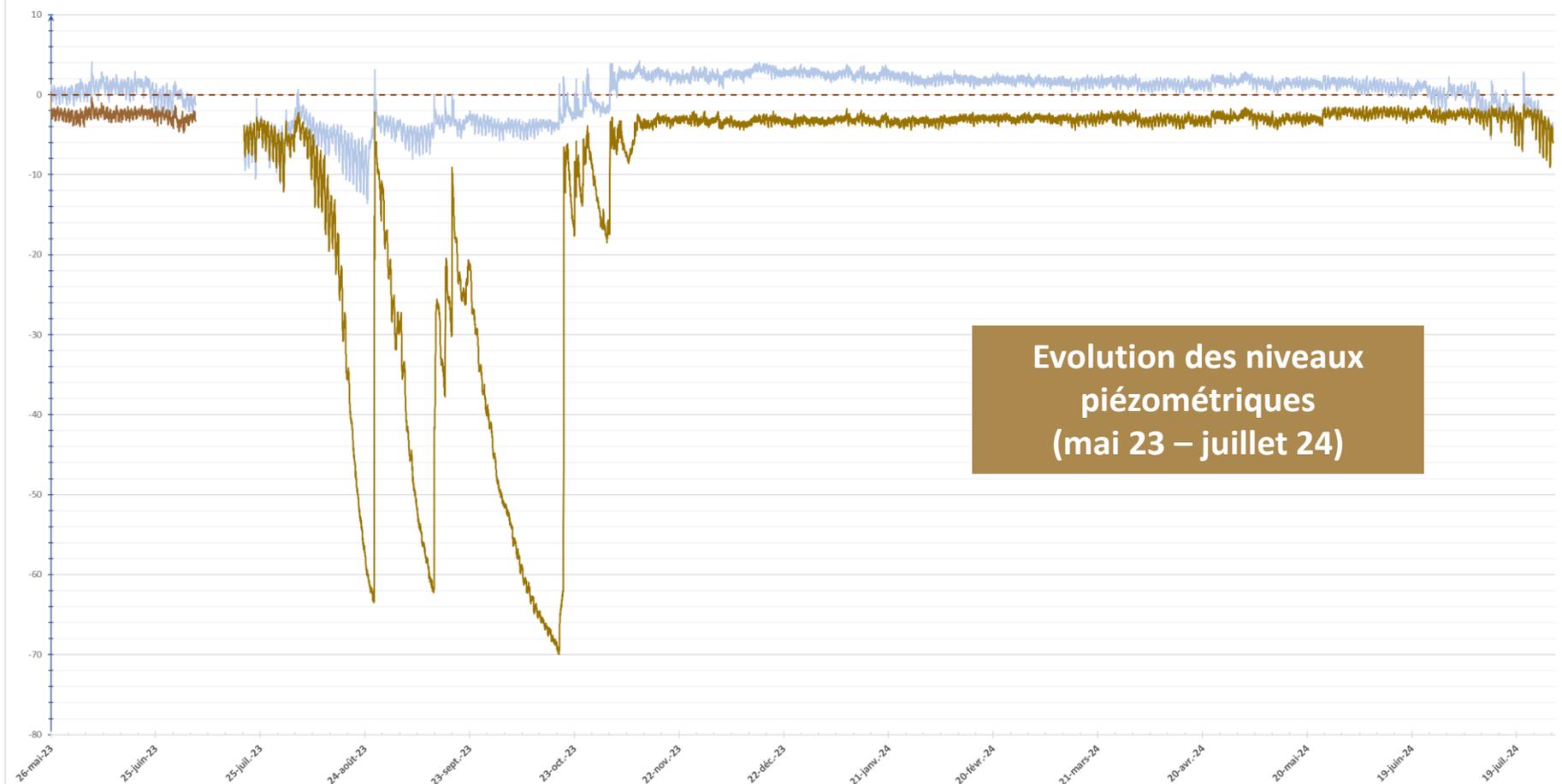
Comparaison interannuelle des résultats des suivis Gentianes & Azuré

III. Bilan d'animation 2024

Projets de restauration / & gestion des habitats

Illustrations des résultats – Suivis sur le site d'Agladières

Evolution du niveau piézométrique - Piezo1 & Piezo 2_Agladières



Evolution des niveaux
piézométriques
(mai 23 – juillet 24)

III. Bilan d'animation 2024

Projets de restauration / & gestion des habitats

Tourbière des Founs (Commune d'Arvieu)

Entité proposée dans l'extension de périmètre

Partenariat EPAGE Viaur / CEN Occitanie dans le cadre d'une convention avec la Commune d'Arvieu

Site emblématique du territoire, enjeux de conservation importants, fort potentiel en termes de valorisation

Plusieurs axes d'intervention ciblés sur ce site

- Acquisition de connaissances complémentaires sur le fonctionnement du site, sur la base des préconisations du pré-diagnostic réalisé en 2023 (financement hors Natura 2000)
- Reprise des aménagements (2010-2012) visant à favoriser la rétention d'eau sur le site, aujourd'hui dysfonctionnels et potentiellement dangereux pour le bétail
- Réfection des aménagements de valorisation (pas japonais, ponton...) et remise à jour des supports pédagogiques



III. Bilan d'animation 2024

Projets de restauration / & gestion des habitats

Tourbière des Founs (Commune d'Arvieu)

Etudes préalables à la réalisation des travaux :

- Dimensionnement des ouvrages de rétention et du ponton
- Définition d'une stratégie d'échantillonnage pour l'état initial et les suivis post-travaux



III. Bilan d'animation 2024

Projets de restauration / & gestion des habitats

Assistance technique – Gestion du site de Saint Jean le Froid

Entité proposée dans l'extension de périmètre

A la demande du Syndicat Mixte Tarn Sorgues Dourdou Rance (structure GEMAPI), dans le cadre d'un projet de restauration / gestion du site

- Intervention de l'EPAGE Viaur en tant que structure animatrice du site N2000 et coopération inter-syndicats à l'échelle du BV Tarn-Aveyron
- Porter à connaissance d'éléments relatifs à la cartographie des habitats ,préconisations pour la conception des aménagements (abreuvement, parcs de pâturage) & la définition des modalités de gestion
- Implantation temporaire de piézomètres afin de valider les modalités de prélèvement pour la desserte de bacs d'abreuvement



III. Bilan d'animation 2024

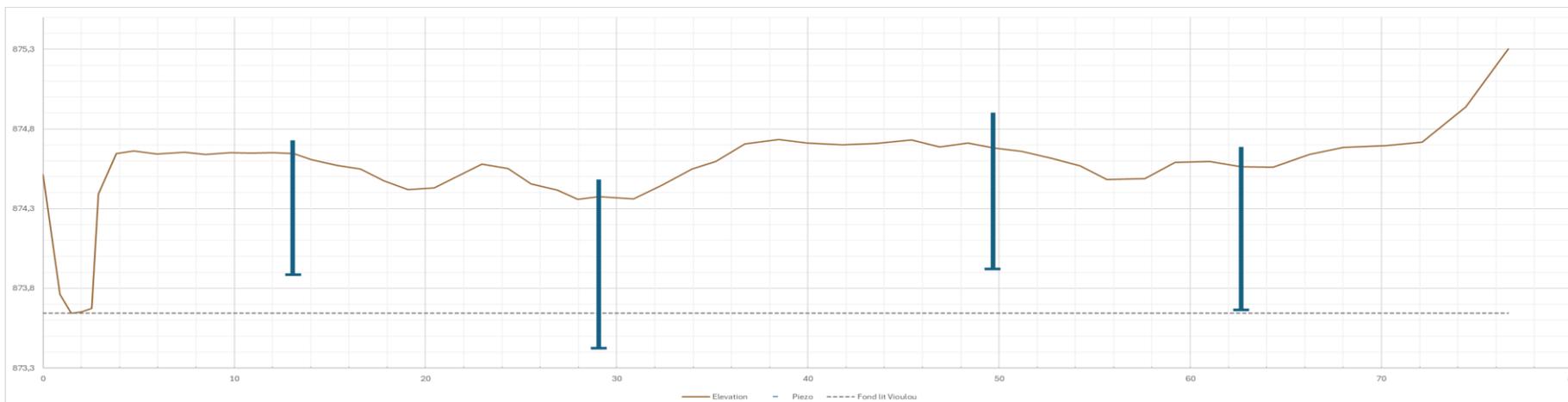
Amélioration des connaissances

Site de Mauriac – Moulin d'Aubignac

Mise en place d'un suivi couplé piézométrie – pluviométrie – hydrométrie

Optique d'acquisition de connaissance / compréhension du lien entre zones humides et débit des cours d'eau

Partenariat avec Rodez Agglomération



III. Bilan d'animation 2024

Amélioration des connaissances

Analyses de fourrage

Projet initié en 2023, en lien avec le programme
« Restauration des zones humides de tête de bassin » (AAP
Agence de l'Eau / Région)

Echantillonnage de fourrage sur des prairies situées dans le
site Natura 2000, au plus près de la date de récolte (foin) ou
de mise à l'herbe des animaux (pâturage)

Analyses des constituants principaux (matières sèches,
minérales, azotée, organique, cellulose) et valeur alimentaire
(digestibilité, unités fourragère lait / viande, encombrement)



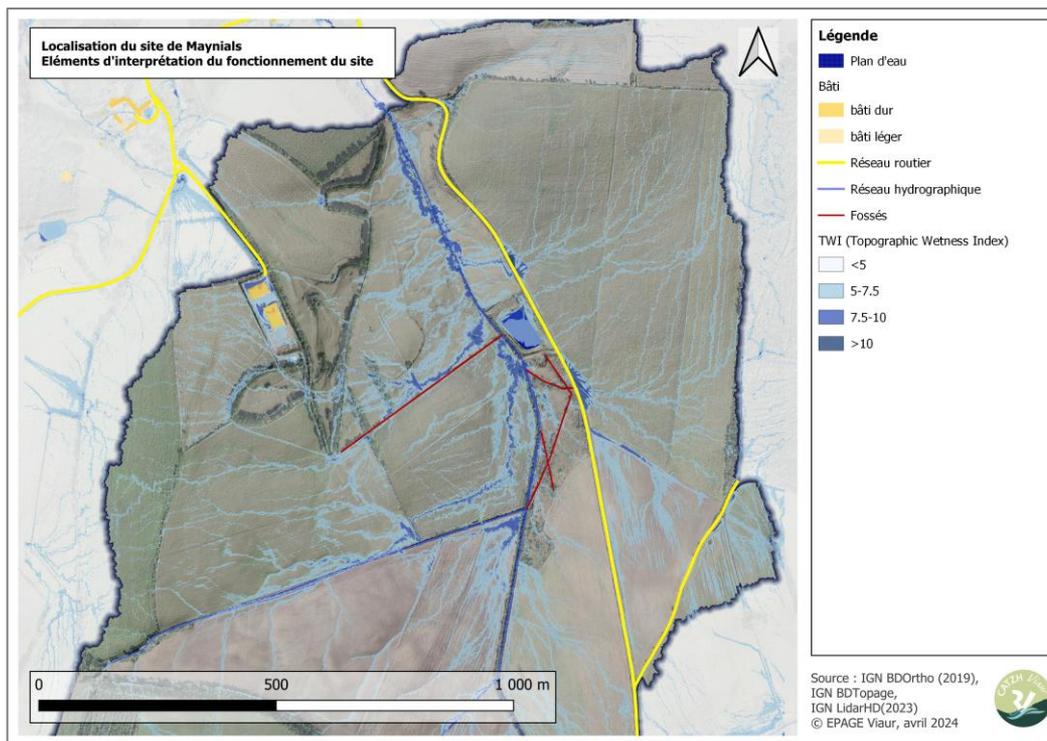
III. Bilan d'animation 2024

Amélioration des connaissances

Assistance technique et proposition d'aménagements

Site de Maynials

Diagnostic : descriptif typologique des habitats, relevés des altération et dysfonctionnement , analyse géomatique (hydrologie) & propositions d'aménagements / pratiques de gestion...



Travaux d'aménagements
agropastoraux inscrits au
PPG



III. Bilan d'animation 2024

Communication – Sensibilisation

Production de supports écrits

Le site Natura 2000 *Tourbières du Lévézou*

Les Tourbières du Lévézou
Le Lévézou est un ensemble de hauts plateaux cristallins, située à une altitude moyenne de 900 m. D'origine occitane, son nom évoque la source des « éves », c'est-à-dire des eaux. La combinaison d'un climat plutôt froid et arrosé, avec un relief doux et une roche-mère peu ou pas perméable, a permis la présence de vaste surfaces de complexes tourbeux, mêlant prairies humides, landes et tourbières à proprement parler. Ces milieux constituent des habitats pour de nombreuses espèces de flore et de faune, adaptées aux conditions particulières imposées par la présence de l'eau, mais également dictées par la rencontre d'influence climatique et géologique variées qui marquent aujourd'hui encore l'originalité du territoire.

Evolution du périmètre du site
Le site des Tourbières du Lévézou n'a pu être inscrit dans le réseau Natura 2000. Si on compte parmi ce premier périmètre certains des sites les plus emblématiques du massif du Lévézou, il s'avère que des enjeux de conservation non moins remarquables se retrouvent en d'autres endroits du territoire.
Pour ces raisons, la question de la mise à jour du périmètre avait été évoquée depuis déjà plusieurs années. Un travail a donc été mené en concertation avec les structures partenaires (collectivités, monde agricole, acteurs institutionnels) afin de proposer une extension du périmètre du site. Loin de chercher à amener des contraintes nouvelles sur ces sites, cela permet au contraire de mobiliser des moyens humains et financiers pour favoriser la gestion durable du territoire.

Natura 2000
Le réseau Natura 2000 se compose de plusieurs sites naturels européens, identifiés pour la rareté ou la fragilité des habitats et des espèces qu'ils abritent. Ce dispositif vise à préserver ces milieux naturels et les espèces qui en dépendent, tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour.
Le réseau Natura 2000 ne correspond pas à une « mise sous cloche » des territoires, lesquels doivent bien souvent leur diversité actuelle aux activités humaines passées ou présentes. Il doit plutôt être considéré comme un outil permettant une gestion optimale des milieux naturels d'exception.

| | | | |
|--|------------------------------------|----------------------------|---|
| 1 Tourbière des Fossés et de Bonnestelle | 4 Tourbières des Sources du Vivier | 11 Prairie de Pommery | 14 Tourbière de Pendarès et de la Vire du Fronton |
| 2 Tourbière de St-Jean le Froid | 7 Tourbière de Mouliller | 12 Tourbière d'Aligères | 17 Tourbière de St-Jean de Fayet |
| 3 Tourbières de Salgarnat | 8 Prairie de Volck | 13 Tourbière des Bauges | 18 Tourbière de Galès |
| 5 Prairie de Mayssial | 9 Tourbières des Desses de Mouchet | 15 Tourbière des Raboussis | 19 Tourbière de Ripaults |
| 6 Tourbière de Beaulc | 10 Tourbières des Crosets | 16 Tourbière de Badettes | |

Legend:
■ Lacs du Lévézou
— Réseau hydrographique principal
— Réseau départemental (D1)
— Limites communales
■ Périmètre du site Natura 2000
■ Nombre actuel (407 ha)
■ Nombre prévu avec l'extension (+242 ha)
 Source : IGN IGNSCANZ, IGN RDTopogage, IGN BDALN, IGN IGNCSSE
 © EPAGE Vivier

III. Bilan d'animation 2024

Communication – Sensibilisation

Production de supports écrits

Livret / bulletin 8 pages présentant les évolutions liées à la modification de périmètre

- Présentation du territoire et du site Natura 2000
- Rappel / illustration des enjeux « habitats »
- Modification de périmètre : pourquoi, comment, quelles conséquences sur les usages ?
- Actions mises en œuvre : aides agricoles, connaissance & suivi , accompagnement à la gestion



The image shows the cover of a brochure titled "Le site Natura 2000 Tourbières du Lévézou". The top part features a photograph of a vast, golden-brown field under a blue sky with scattered clouds. A small orange box in the top right corner of the photo contains the number "n°33". Below the photo is a dark green banner with the EPAGE Viaur logo and the text "EPAGE du bassin Viaur". The main title "Le site Natura 2000" is in a bold, dark green font, with "Tourbières du Lévézou" written below it in a large, elegant, brown script font. To the right of the title is the Natura 2000 logo. On the left side, there is a small illustration of a plant with a seed head. At the bottom left, a dark green box contains the following information:

| | |
|--------------------------|---|
| Nom | Tourbières du Lévézou |
| Code | FR7300870 |
| Superficie totale | 729 hectares |
| Communes | Anviou, Canet-de-Salars, Castelnau-Pégayrols, Curan, Saint-Beauzély, Saint-Laurent-de-Lévézou, Saint-Léons, Salles-Curan, Ségur, Vézins-de-Lévézou. |

On the right side, there is a text box with the following content:

Depuis 2015, l'EPAGE Viaur est en charge de l'animation du site **Natura 2000 « Tourbières du Lévézou »**.
De nombreuses actions ont pu ainsi être mises en œuvre, depuis la connaissance à la valorisation des sites, en passant par des mesures de gestion.
Cependant le site, parmi les plus anciens du département et les documents de gestion qui l'accompagnent, avaient besoin d'une mise à jour afin de pouvoir continuer d'être opérationnels et proposer des opérations en cohérentes avec les enjeux et les usages actuels.
C'est pourquoi un important travail de fond a été conduit sur ce site, avec notamment une évolution prochaine du périmètre concerné. Ce sont les principaux éléments issus de cette démarche qui vous sont présentés ici.



III. Bilan d'animation 2024

Communication – Sensibilisation

Présentation du site

Tourbières du Lézéou



Le Lézéou est un ensemble de hauts plateaux cristallins situé à une altitude moyenne de 900 m. D'origine occitane, son nom évoque la source des « éves », c'est-à-dire des eaux.

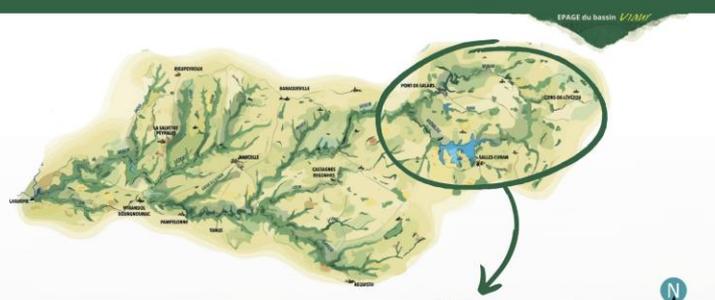
La combinaison d'un climat plutôt froid et arrosé, avec un relief doux et une roche-mère peu ou pas perméable, a permis la présence de vastes surfaces de complexes tourbeux, mêlant prairies humides, landes et tourbières à proprement parler.

Ces milieux constituent des habitats pour de nombreuses espèces de flore et de faune, adaptées aux conditions particulières imposées par la présence de l'eau, mais

également dictées par la rencontre d'influence climatique et géologique variées qui marquent aujourd'hui encore l'originalité du territoire.

Le site Natura 2000 « Tourbières du Lézéou » regroupe un ensemble d'une vingtaine d'entités, plus ou moins étendues, qui constituent des sites emblématiques à l'échelle du massif par leur richesse en termes d'habitats naturels.

Ces sites sont, bien souvent, l'héritage des pratiques agropastorales traditionnelles qui ont permis leur conservation !



Pourquoi protéger les milieux humides ?

Socio-économique
Elles sont le support de nombreux usages : l'agriculture (fauche et pâturage), le chasse, la pêche...

Réservoir de biodiversité
Elles favorisent la diversification des habitats, aussi bien pour la flore que pour la faune (zone d'alimentation, de nidage et de reproduction). 50 % des oiseaux et 30 % des espèces de flore menacées dépendent des zones humides.

Hydraulique
Elles stockent et régulent les volumes des eaux et des écoulements, limitent le ruissellement, diminuent et étalent les pics des crues. Ce faisant, elles permettent l'utilisation de l'eau et participent activement à la recharge des nappes souterraines en hiver et assurent un certain volume d'eau disponible l'été.

Filtration et régulation des cycles géochimiques
Les zones humides, et les conditions particulières liées à l'engorgement des sols, conduisent au stockage du carbone (un des tourbières mais aussi à la consommation de l'aérosol (par exemple les prairies humides). De plus, elles améliorent la qualité de l'eau en participant à la rétention et à la filtration de nombreuses substances.

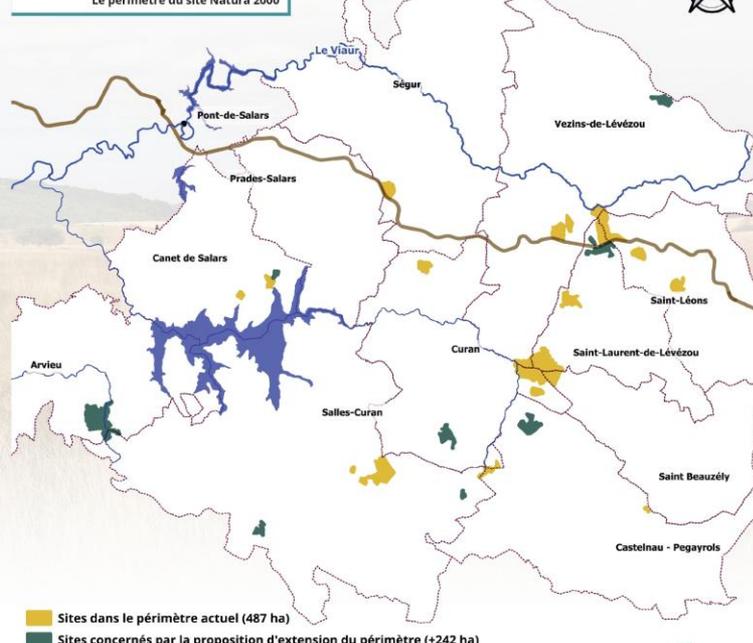
Le réseau Natura 2000 se compose de plusieurs sites naturels européens, identifiés pour la rareté ou la fragilité des habitats et des espèces qu'ils abritent. Ce dispositif vise à préserver ces milieux naturels et les espèces qui en dépendent, tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour.

Pour permettre la mise en place d'une gestion durable des espaces naturels au sein du réseau, la France a opté pour une politique contractuelle. L'adhésion des partenaires locaux est donc un gage de réussite à long terme du réseau.

Le réseau Natura 2000 ne correspond pas à une « mise sous cloche » des territoires, lesquels doivent bien souvent leur diversité actuelle aux activités humaines passées ou présentes. Il doit plutôt être considéré comme un outil permettant une gestion optimale des milieux naturels d'exception.



Le périmètre du site Natura 2000



III. Bilan d'animation 2024

Communication – Sensibilisation

Production de supports écrits

Les enjeux du site Natura 2000

Qu'est-ce qu'un habitat naturel ?

Un habitat naturel est un milieu présentant des conditions particulières en termes de climat, de nature du sol, d'alimentation en eau... et auquel va correspondre une composition floristique spécifique adaptée à ces conditions.

Certains habitats abritant des espèces rares ou particulièrement représentatifs de certaines régions naturelles, sont considérés comme « d'intérêt communautaire » à l'échelle de l'Union européenne et justifient la désignation de site **Natura 2000**.

43 habitats naturels dont 16 habitats d'intérêt communautaire présents sur le site.



Landes sèches (code 4030)



Pelouse à Nard raide (code 6230)



Prairies de fauche (code 6510)



Prairie tourbeuse (code 6410)



Prairie tourbeuse (code 6410)



Prairies de fauche (code 6510)



Végétations pionnières sur tourbe (code 7150)



Tourbière haute sous forme de butte de sphagnum (code 7110)



Végétations amphibies des ruisselets (code 4110)



Landes sèches (code 4030)



Aiglon de Mercure (code 1002)

III. Bilan d'animation 2024

Communication – Sensibilisation

Évolution du périmètre du site Natura 2000

Pourquoi modifier le périmètre ?

Le site des Tourbières du Lévézou fait partie des premiers sites aveyronnais à avoir rejoint le réseau Natura 2000. Si on comptait parmi ce premier périmètre certains des sites les plus emblématiques du massif du Lévézou, il s'avère que des enjeux de conservation non moins remarquables se retrouvent en d'autres endroits du territoire. Pour ces raisons, la question de la mise à jour du périmètre avait été évoquée depuis déjà plusieurs années.

Comment ?

Un travail a donc été mené en concertation avec les principaux acteurs et leurs représentants, afin de proposer une extension du périmètre du site. Dans un premier temps, les sites connus de longue date, par exemple les tourbières des Founs ou de St-Jean-le-Froid, ont fait l'objet d'inventaires afin de mettre à jour les connaissances disponibles.

En complément, des travaux ont été menés afin d'identifier d'autres sites abritant des milieux naturels justifiant l'intégration au site Natura 2000. Ces résultats ont été présentés à l'occasion des réunions du Comité de Pilotage du site, regroupant les élus des collectivités concernées (communes et intercommunalités), les partenaires institutionnels (services de l'État) et techniques (Chambre d'Agriculture, Fédération des Chasseurs, Conservatoire d'Espaces Naturels...). Les propositions ayant été validées par le Comité de Pilotage, une consultation officielle des collectivités a été menée sous l'égide du Préfet à la fin de l'année 2022. Cette consultation n'ayant pas donné lieu à des avis négatifs, les éléments ont été transmis au Ministère, puis à la Commission européenne pour une mise à jour du périmètre effective d'ici 2026.

Quelles conséquences sur les usages ?

L'intégration du site Natura 2000 ne remet pas en cause les pratiques de gestion des parcelles, que ce soit en matière d'entretien courant des parcelles agricoles ou de conduite agropastorale. D'ailleurs, ce sont bien souvent les modes de gestion traditionnels, perdus par l'agriculture, qui ont permis le maintien des milieux naturels d'exception. Certaines pratiques peuvent cependant être encadrées par les BCAA de la PAC, concernant notamment le labour de certaines prairies permanentes. Toutes les prairies permanentes au sein du site Natura 2000 ne sont cependant pas nécessairement concernées.

La seule réglementation liée à Natura 2000 est sur l'évaluation des incidences. Hormis certaines activités comme les manifestations sportives, cette procédure va concerner des projets déjà soumis à d'autres réglementations, comme par exemple l'aménagement d'un point d'abreuvement sur un

cours d'eau ; dans ce cas, c'est la Loi sur l'Eau qui s'applique déjà. Cependant pour que l'évaluation des incidences conduise à bloquer un projet, il faudrait que les travaux remettent en question la présence d'un habitat naturel dans sa globalité à l'échelle du site. Dans le cas par exemple de la construction d'un bâtiment agricole, il y a peu de risque que cela soit problématique dans la mesure où l'extension cible, de manière précise, les parcelles présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité !

L'extension du périmètre n'a pas d'impact sur les autres activités, comme la chasse ou la cueillette.

Loin de chercher à amener des contraintes nouvelles sur ces sites, cela permet au contraire de mobiliser des moyens humains et financiers pour favoriser la gestion durable du territoire.

Actions mises en œuvre

Aides agricoles - MAEC

Les Mesures Agroenvironnementales et Climatiques correspondent à une démarche contractuelle et volontaire, proposée aux agriculteurs souhaitant s'engager dans une gestion durable des sites. Les parcelles éligibles sont celles qui abritent les habitats naturels et/ou les espèces animales les plus sensibles. Pendant 5 ans, l'exploitant s'engage à respecter un cahier des charges et perçoit un montant en fonction de la mesure et de la surface contractualisée.

Sur le terrain, les mesures les plus fréquemment souscrites concernent la gestion agropastorale des prairies naturelles et humides, avec pour objectif la gestion de la pression de pâturage et la limitation, voire la suppression, de la fertilisation azotée.

€ Lors des contractualisations MAEC sur la période 2015-2020, près d'une centaine d'hectares engagés sur le site, pour un montant total d'aide de 61 000 €.

À l'échelle de l'ensemble des sites Natura 2000 présents sur le bassin du Viour, ce sont ainsi plus de 360 000 € qui ont été attribués aux agriculteurs sur cette même période.

Connaissance et suivi

Un important travail de connaissance et de suivi des habitats naturels est assuré dans le cadre de l'animation du site Natura 2000. Cela peut comprendre des études du fonctionnement hydrologique des sites, notamment des tourbières, des travaux de cartographie des habitats naturels, des suivis floristiques, des sols... ou encore des analyses de valeur fourragère des végétations. L'objectif commun à ces opérations est de disposer des connaissances nécessaires pour proposer les opérations de gestion les mieux adaptées aux enjeux du territoire, qu'ils soient liés à la conservation de la biodiversité comme à la valorisation agricole des milieux naturels.





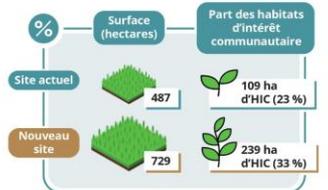

Accompagnement à la gestion et travaux

La gestion agropastorale des milieux naturels peut poser des problématiques spécifiques. Que ce soit en termes d'accessibilité, d'entretien ou de conduite pastorale, des ajustements et des aménagements sont parfois nécessaires.

En fonction des enjeux, et toujours sur la base du volontariat, des accompagnements peuvent être proposés afin de valoriser au mieux ces milieux tout en préservant les équilibres naturels.

En complément, des travaux de clôtures, d'aménagement de franchissements ou encore de points d'abreuvement peuvent être mis en place. Toutes ces opérations sont intégralement prises en charge par l'EPAGE Viour.



| Site | Surface (hectares) | Part des habitats d'intérêt communautaire |
|--------------|--------------------|---|
| Site actuel | 487 | 109 ha d'HIC (23 %) |
| Nouveau site | 729 | 239 ha d'HIC (33 %) |

Actuellement, les surfaces agricoles sont majoritaires dans le site Natura 2000, avec près de 425 ha d'après le RPG 2022.

Les surfaces en herbe sont les plus représentées, avec un peu plus de la moitié en prairies permanentes, estives ou landes (54 %) et un quart (25 %) en prairie temporaire. Les surfaces restantes, soit près de 90 ha, sont dédiées à des cultures fourragères, aux céréales ou au maïs. Dans le cadre de l'extension de périmètre, ce sont 190 ha de surface agricole supplémentaires qui rejoignent le site Natura 2000, dont près de 90 % sont des prairies permanentes, estives ou landes.

6

7

III. Bilan d'animation 2024

Communication – Sensibilisation

Actions de sensibilisation – Journée techniques

Journée technique à destination du personnel administratif de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



Production de supports audiovisuels





IV. Prévisions 2025

Contractualisations MAEC

Articulation avec le dispositif « Paiement pour Services Environnementaux » : reconduction du dispositif en 2025, mais selon quelles modalités ?

Contractualisation 2025 ouvertes sur les entités incluses dans la proposition d'extension du périmètre => prise de contact avec les exploitants non concernés jusqu'à présent pour préparer une future contractualisation

Prévisions 2025 : 5 nouveaux contractants en 2025

IV. Prévisions 2025

Actions non contractuelles

Mise en cohérence & mutualisation – Gestion ENS Plaine des Rauzes

Echanges entre le CD12, Rural Concept et l'EPAGE Viaur autour de la gestion de l'ENS de la Plaine des Rauzes, en vue de la révision du plan de gestion du site

Visite des sites proposées en extension : définition des besoins en matière de travaux / aménagements agropastoraux

Visite avec les exploitant·e·s concerné·e·s, proposition d'aménagement (franchissement, abreuvement, clôtures...)

Acquisition de connaissances

Espèces d'intérêt communautaire potentielles sur le site

Bibliographie, extraction des bases de données et repérage terrain à la recherche d'espèces d'intérêt communautaire potentielles mais non connues sur le site

IV. Prévisions 2025

Travaux et aménagements

Travaux d'aménagements
agropastoraux inscrits au
PPG

Site de Maynials

Prévisions 2025 : 1 descente aménagée – 2 franchissements

Proposition complémentaires (à approfondir) : restauration du fonctionnement hydrologique – Suppression / modifications de ouvrages hydrauliques & modalités de remise en gestion des secteurs en déprise

Site des Rébouols

Reprise des aménagements de franchissement pour le bétail

Tourbières des Founs

Réfection totale des micro-seuils et du ponton

Mise en place de piézomètres en vue du suivi de l'impact des travaux de rehausse des niveaux d'eau

V. Conclusions et perspectives

| VOLET | Actions réalisées – 2024 | Actions à prévoir– 2025 |
|---|--|--|
| Actions contractuelles | <ul style="list-style-type: none"> Contractualisations MAEC – 3 exploitants, en partenariat avec l'Adasea d'Oc. Réalisation des diagnostics agro-environnementaux | <ul style="list-style-type: none"> Préparation nouvelles contractualisation – Ouverture du PAEC des entités en extension Réalisation des diagnostics agro-environnementaux |
| Actions non contractuelles Gestion / travaux | <ul style="list-style-type: none"> Etude des opérations de restauration / valorisation et approfondissement des connaissances sur le site des Founs Gestion du site d'Agladières – Poursuite du projet | <ul style="list-style-type: none"> Etude des opérations de restauration / valorisation et approfondissement des connaissances sur le site des Founs Gestion du site d'Agladières – Poursuite du projet Travaux d'aménagements agropastoraux : sites de Maynials, Rébouols |
| Communication | <ul style="list-style-type: none"> Production de supports écrits & vidéos | <ul style="list-style-type: none"> En fonction des opportunités / besoins : communication écrite, sorties grand public / scolaires, participation à des manifestations |
| Acquisition de connaissances | <ul style="list-style-type: none"> Suivi piézométrie / météo / hydrométrie sur le site du moulin d'Aubignac | <ul style="list-style-type: none"> Acquisition de connaissances sur les EIC potentielles du site |
| Modification du périmètre | <ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'avancement de la procédure | <ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'avancement de la procédure |
| Mise à jour DOCOB | <ul style="list-style-type: none"> MAJ – intégration des éléments relatifs à l'extension de périmètre du DOCOB révisé | |



EPAGE du bassin *Viaur*



Contact :

Clément DECAUX

Etablissement Public d'Aménagement et des Gestion des
Eaux du Viaur

75, Route de Vors – 12160 BARAQUEVILLE

05 65 71 12 63 - clement.decaux@epage-viaur.com